

Extrait du Capdenac le Haut - Le vrai Uxellodum ?

<http://hd46.free.fr>

# Pourquoi est-ce si important d'en parler ?

- Don d'organes - Donneur ou pas ? -



Date de mise en ligne : lundi 22 janvier 2007

## **Description :**

En matière de don et de greffe d'organes, la loi française prévoit que la volonté du défunt prime sur toutes les autres &hellip;

---

**Capdenac le Haut - Le vrai Uxellodum ?**

---

## Don d'organes après la mort

En matière de don et de greffe d'organes, la loi française prévoit que la volonté du défunt prime sur toutes les autres. Mais faute d'en avoir parlé ensemble, des familles touchées par le deuil brutal d'un être cher se trouvent chaque année dans la situation difficile de décider au nom de leur proche.

**Que l'on soit d'accord ou non pour donner nos organes, ce choix doit être connu de nos proches pour qu'ils puissent en témoigner sereinement, au cas où.**

**Et n'oublions pas que le don d'organes peut sauver des vies.**

Prendre position sur le don de ses organes, dire son choix à son entourage, ce n'est pas toujours facile. C'est pourquoi l'Agence de la biomédecine a édité ce guide. En apportant des réponses concrètes aux questions que vous vous posez, il vous aide dans votre démarche.